

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 8 OCTOBRE 2013

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse tenue Amos, le huit octobre deux mille treize à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Johanne Duguay
Roxan Sabourin
Isabelle Petit
Josée Fortin
Josée Dubé
Mélissa Robert
Yolaine Lavoie
Ginette Noël
Sylvette Caron
Josée Delisle

MM. André Bilodeau
Marc-André Boucher
Denis Pearson
André Brousseau
Yoland Nadon

ABSENCES

**OUVERTURE DE LA
SÉANCE, SALUTATIONS
ET PRÉSENCES**

Mot de bienvenue de la présidente sortante. Madame Dubé souhaite la bienvenue aux parents.

**LECTURE ET ADOPTION
DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-0416-13 Madame Dubé en fait la lecture.
IL EST RÉSOLU sur proposition de madame

Isabelle Petit,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté.

ADOPTÉE

**ADOPTION DU PROCÈS-
VERBAL DE LA RÉUNION
RÉGULIÈRE DU 11 JUIN
2013**

CE-0417-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de
madame Ginette Noël,
QUE le procès-verbal du 11 juin 2013 soit adopté en
rajoutant le nom de Yoland Nadon dans la liste de présence.

ADOPTÉE

**INFORMATION ET
CORRESPONDANCE**

Demande de la caisse scolaire (boîte de dépôt, fréquence des dépôts).

Suite aux discussions des membres, considérant les réticences des enseignants et des parents à l'effet de transporter des enveloppes d'argent à

l'école, considérant aussi la mission de l'école, considérant que d'autres activités sont effectuées pour encourager la coopération et les transits d'argent dans les différentes situations de vente de matériel aux parents (fleurs... caramel... livres...) il est suggéré d'offrir aux parents l'information de la caisse scolaire via un Saviez-vous que. Informations qui me seront transmises par madame Langlois que contactera madame Dubé.

Donc nous refusons leur proposition de caisse scolaire ou de boîte de récupération d'enveloppes pour l'école.

Un parent indique que les enfants peuvent bénéficier des avantages de la caisse scolaire en passant directement à la caisse avec leurs parents pour s'inscrire. Nous encouragerons cette façon de faire qui permettra aux enfants d'avoir accès aux nombreux prix pour la participation à cette activité.

Autorisation de transmission de renseignements à compléter. Chaque parent la complète et la remet au directeur qui l'acheminera à la CSH.

ÉLECTION AUX DIFFÉRENTS POSTES DU CE

Élections aux postes de présidence, vice-présidence, secrétariat, délégué au comité de parents, représentants des parents (3) pour deux ans, un pour un an et ceux de la communauté pour un an;

Poste de président(e)

Monsieur Denis Pearson se propose comme président.
Aucune autre personne n'aspire à cette fonction.
Monsieur Pearson est élu.

Poste de vice-président(e)

Madame Josée Dubé se propose comme vice-présidente. Madame Dubé est élue.

Délégué(e) au comité de parents

Madame Josée Dubé se propose comme déléguée au comité de parents.
Aucune autre proposition. Madame Dubé est élue

Le directeur demande que nous puissions nommer des substituts à madame Dubé afin d'être représenté à ce comité et qu'il y ait plus facilement quorum.

Madame Yolaine Lavoie sera la première substitut. Monsieur Marc-André Boucher deuxième et monsieur Pearson troisième substitut.

C'est madame Dubé qui contactera la première substitut si elle ne peut se présenter à sa rencontre.

Les dates des rencontres sont :

Le 9 décembre 2013 et les 10 février, le 31 mars et 9 juin 2014.

Poste de secrétaire

Le directeur, monsieur André Bilodeau continuera d'agir comme secrétaire.

Fin des élections. Nous félicitons les heureux élus.

**DÉNONCIATIONS
D'INTÉRÊT (ART. 70)**

Dénonciation d'intérêt (art. 70)

Le directeur explique ce que cette déclaration signifie. Il s'agit de tout intérêt que pourrait obtenir un membre du CE par une décision qui pourrait lui être favorable. Il est important qu'il avise les membres de sa position à cet égard si ça arrivait. Le directeur donne comme exemple, un contrat comme le déneigement, la pelouse...

**ASPECTS GÉNÉRAUX :
RÈGLES DE RÉGIE
INTERNE, HEURE ET
DATE DES RENCONTRES**

Monsieur Bilodeau fera parvenir un document de travail aux membres pour que nous préparions nos règles de régie interne.

Voici les dates des prochaines rencontres : le 10 décembre 2013, les 11 février, le 15 avril et 10 juin 2014. Toutes les réunions sont à 19h30 sauf la dernière au mois de juin qui se tiendra à 18h00.

**DÉLÉGUÉE AU COMITÉ
DE PARENTS**

Madame Dubé a assisté à la rencontre tenue le 7 octobre. Il a été question entre-autre de la difficulté que vivent les commissions scolaires à cause de la partie de bras de fer qui se joue présentement entre celles-ci et la ministre concernant le manque à gagner qui a été puisé dans les taxes scolaires.

Madame Dubé suggère que nous invitons les parents à lire les communiqués disponibles sur le site de la commission scolaire qui expliquent le litige actuel qui fait les manchettes.

**APPROBATION DU
PROGRAMME ÉCOLE EN
FORME ET EN SANTÉ**

CE-0418-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Mélissa Robert,
QUE le programme qui vise à promouvoir les saines habitudes d'activités physiques pour nos jeunes soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉE

**APPROBATION DU
PROGRAMME AIDE AUX
DEVOIRS ET LEÇONS**

CE-0419-13

Le directeur explique à quoi et à qui profite ce programme.

Il indique qu'un montant d'environ 6 000 \$ est disponible pour ce programme. Il est proposé par Ginette Noël d'adopter le programme devoirs et leçons.

Trois personnes s'en occupent, deux étudiantes du Cégep et une enseignante de formation qui les a formées, madame Marie-Eve Corriveau.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Ginette Noël,

QUE le programme aide aux devoirs et leçons soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉE

**APPROBATION DES
ACTIVITÉS ET DES
CHANGEMENTS À
L'HORAIRE**

CE-0420-13 Le directeur explique le fonctionnement par courriel qui permet d'avoir le pouls des membres du CE lorsqu'une demande lui est acheminée. Le fonctionnement efficace sera maintenu en 2013-2014.

IL EST RÉSOLU sur proposition de
monsieur André Brousseau et adopté à l'unanimité,
QUE le fonctionnement de l'an passé (par courriel) soit
poursuivi pour l'approbation, car les réunions sont espacées de deux mois.

APPROUVÉE

RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES :

**APPROUVER LES PRÊTS
DE LOCAUX POUR 2013-
2014 (DÉBROUILLARDS,
CHORALE)**

Nous avons eu deux demandes :

Gaétan Roberge et la chorale de l'Amitié, ainsi que les petits débrouillards.

Il est proposé par monsieur Boucher que les deux demandes soient acceptées.

CE-0421-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Monsieur Marc-André Boucher,
QUE les deux demandes soient acceptées.

APPROUVÉE

**BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
(ART. 95)**

Le directeur indique que le montant de 500 \$ est disponible au CE pour les dépenses courantes : frais de déplacement si le lieu de résidence est à plus de 5 kilomètres et frais de gardiennage de 9 \$ pour la soirée au besoin. Il invite les gens à compléter le formulaire s'ils le désirent. Il est disponible au secrétariat. Pour le reste de l'argent, il est de coutume que le repas de juin (mais pas la boisson) est payé par ce budget. Adopté à l'unanimité.

AUTRES

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le 10 décembre 2013.

**ÉVALUATION ET
CLÔTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-0422-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de
madame Johanne Duguay,
QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE

Il est 20 h 50.